

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 1 décembre 2014

L'an deux mil quatorze et le 1er décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 25 novembre 2014.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : MM. BAUJARD Roland – DENUELLE Sixte – M.DORY Sylvain – Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh – M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

Absente excusée : Mme CHUZEVILLE Nathalie.

Nomination du secrétaire de séance : Mr André OLIVIER

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité
Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour deux décisions modificatives.

- une régularisation d'application de délibération de mars 2014
- une alimentation des comptes 1641 et 66111 pour le remboursement de l'emprunt 2014.

Décisions modificatives

- Il s'agit de régulariser la délibération du 17 mars 2014 par un ajout de prévisions au compte 1068 « réserves » du montant de l'excédent de fonctionnement 2013.
- Il s'agit d'alimenter les comptes 1641 et 66111 en vue de la 1^{ère} échéance de l'emprunt contracté en 2014.

Décision approuvée à l'unanimité.

Décisions du maire prises par délégation

Un vidéo-projecteur sera acheté : prévoir d'acheter un écran sur pied

Voie forestière

Réunion d'information : ce projet qui date de 1991 a été mis en sommeil suite aux intempéries de 1999.

Cette voie forestière serait implantée à 98% sur la commune de Vauxrenard pour une meilleure exploitation et entretien des bois : 4 plates-formes de chargement sont prévues. Cette voie mesurerait 3.680 Kms qui reviendraient à la charge du maître d'ouvrage soit la commune de Vauxrenard 5 +12% de la voirie actuelle) car la CCSB n'a pas la compétence. Les travaux démarreraient au printemps 2016 : l'intérêt paraît limité.
Proposition de rencontrer Bernard JOBARD et l'ONF pour affiner la réflexion.

OPAC

Rencontre pour, éventuellement, récupérer l'appartement mitoyen à la salle des fêtes, le toit de cet appartement est au niveau de la dalle de la salle des fêtes ce qui permettrait d'agrandir celle-ci avec possibilité d'agrandir la parking en bas de la place.

L'OPAC est d'accord sur le principe : il faut s'assurer de faisabilité technique : à suivre en janvier.

Office du Tourisme

Lors des Assemblées générales les deux Offices du tourisme de Beaujeu et de Belleville ont été dissous pour une création d'un nouvel Office du Tourisme au 01/01/2015.

Bureau Latitude

Suite au rendez vous du 10 novembre, il y a eu des modifications sur les lois d'urbanisme depuis la mise en place de la carte communale.

La carte communale est soumise à une évaluation environnementale par la DREAL.

Un arrêté du préfet indique que les communes doivent s'assurer de la susceptibilité des mouvements de terrain.

Il faudrait recalibrer la carte communale avec une assistance technique : voir avec la DDT pour saisir les institutions : DREAL

La proposition du bureau d'études Latitude s'élève à 6000€ en reprenant les données antérieures (9000€ ont été investis) pour continuer l'étude.

La carte communale facilitera le passage au PLU.

Le Conseil municipal devra se prononcer à la prochaine séance pour poursuivre ou non et ainsi prévoir au budget.

Entretiens du personnel

Messieurs Salanson, Dory, Baujard et Denuelle rencontreront le personnel communal pour les entretiens de fin d'année.

Vœux du maire

La cérémonie est prévue le vendredi 9 janvier à 18h30 avec intervention des responsables de commissions pour évoquer les projets 2015.

Rallye Lyon Charbonnières

Il passera les 17 et 18 avril 2015 sur la commune.

Repas au restaurant scolaire avec les élus

Des élus participeront au repas de la cantine le 18 décembre.

Bulletin municipal

Il sera remis à l'imprimeur et récupéré avant la fin d'année pour distribution à l'occasion des vœux du maire.

Repas de fin d'année pour les élus et leurs conjoints

Celui-ci est fixé le 16 janvier à Fleurie « villa Cardinale »

Questions diverses

- Monument aux morts : André Olivier a préparé un courrier aux Bâtiments de France pour présenter le projet.
- Eclairage du clocher : devis de 3310€ de M. PEYNET à comparer avec le SYDER.
- Devis pour le plafond des bureaux de la mairie de Mme FOLTZ : 2736€ TTC
- Lecture du courrier du sous préfet concernant les bals de conscrits : sécurité
- Présence de D.Forest à une réunion concernant l'environnement à la CCSB : le SPANC devient une compétence CCSB en 2015, pour l'environnement : formations obligatoires : certiphyto (0 phyto), pour les bâtiments la CCSB embauchera un conseiller en énergie.
- La commission fleurissement demande des bacs à fleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h15

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 5 janvier 2015 à 20 h 30**